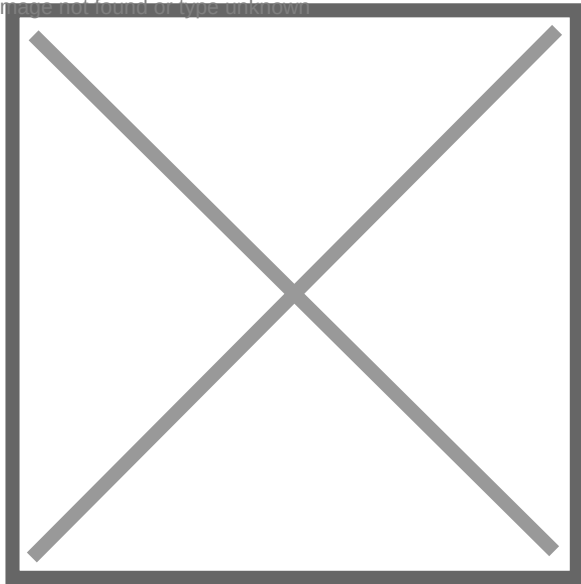


Image not found or type unknown



Préavis et congés sans solde

Par **alv**, le **13/05/2013** à **17:26**

Bonjour,
mon patron me propose un licenciement économique . La procédure aura fin vers le fin mai.
Avant le licenciement je lui avais demandé un mois sans solde pour participer à un programme avec l'école française d'Athènes qui a acceoté et moi je me suis engagée auprès de cette structure. Maintenant qu'est ce qui se passe avec les deux mois de préavis? Le mois du juin que je ne suis pas là il doit me le payer? Merci beaucoup